

Homélie du 4^{ième} dimanche du temps ordinaire année B!



Lectures de la messe

Première lecture

« Je ferai se lever un prophète ; je mettrai dans sa bouche mes paroles » (Dt 18, 15-20)

Lecture du livre du Deutéronome

Moïse disait au peuple :

« Au milieu de vous, parmi vos frères,
le Seigneur votre Dieu
fera se lever un prophète comme moi,
et vous l'écoutez.

C'est bien ce que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu,
au mont Horeb, le jour de l'assemblée, quand vous disiez :

"Je ne veux plus entendre la voix du Seigneur mon Dieu,
je ne veux plus voir cette grande flamme,
je ne veux pas mourir !"

Et le Seigneur me dit alors :

"Ils ont bien fait de dire cela.

Je ferai se lever au milieu de leurs frères
un prophète comme toi ;

je mettrai dans sa bouche mes paroles,
et il leur dira tout ce que je lui prescrirai.

Si quelqu'un n'écoute pas les paroles
que ce prophète prononcera en mon nom,
moi-même je lui en demanderai compte.

Mais un prophète qui aurait la présomption de dire en mon nom
une parole que je ne lui aurais pas prescrite,
ou qui parlerait au nom d'autres dieux,
ce prophète-là mourra." »

- Parole du Seigneur.

Psaume

(94 (95), 1-2, 6-7abc, 7d-9)

**R/ Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur,
mais écoutez la voix du Seigneur.** (cf. 94, 8a.7d)

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit
le troupeau guidé par sa main.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?
« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
comme au jour de tentation et de défi,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Deuxième lecture

La femme qui reste vierge a le souci des affaires du Seigneur, afin d'être sanctifiée » (1 Co 7, 32-35)

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens

Frères,
j'aimerais vous voir libres de tout souci.
Celui qui n'est pas marié a le souci des affaires du Seigneur,
il cherche comment plaire au Seigneur.
Celui qui est marié a le souci des affaires de ce monde,
il cherche comment plaire à sa femme,
et il se trouve divisé.
La femme sans mari,
ou celle qui reste vierge,
a le souci des affaires du Seigneur,
afin d'être sanctifiée dans son corps et son esprit.
Celle qui est mariée a le souci des affaires de ce monde,
elle cherche comment plaire à son mari.
C'est dans votre intérêt que je dis cela ;
ce n'est pas pour vous tendre un piège,
mais pour vous proposer ce qui est bien,
afin que vous soyez attachés au Seigneur sans partage.

- Parole du Seigneur.

Évangile

« Il enseignait en homme qui a autorité » (Mc 1, 21-28)

Alléluia. Alléluia.

Le peuple qui habitait dans les ténèbres

a vu une grande lumière.

Sur ceux qui habitaient dans le pays et l'ombre de la mort,
une lumière s'est levée.

Alléluia. (Mt 4, 16)

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc

Jésus et ses disciples entrèrent à Capharnaüm.

Aussitôt, le jour du sabbat,
il se rendit à la synagogue, et là, il enseignait.
On était frappé par son enseignement,
car il enseignait en homme qui a autorité,
et non pas comme les scribes.

Or, il y avait dans leur synagogue
un homme tourmenté par un esprit impur,
qui se mit à crier :

« Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ?

Es-tu venu pour nous perdre ?

Je sais qui tu es :

tu es le Saint de Dieu. »

Jésus l'interpella vivement :

« Tais-toi ! Sors de cet homme. »

L'esprit impur le fit entrer en convulsions,
puis, poussant un grand cri, sortit de lui.

Ils furent tous frappés de stupeur
et se demandaient entre eux :

« Qu'est-ce que cela veut dire ?

Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité !

Il commande même aux esprits impurs,
et ils lui obéissent. »

Sa renommée se répandit aussitôt partout,
dans toute la région de la Galilée.

- Acclamons la Parole de Dieu.

Homélie

« Car il les enseignait comme ayant autorité et non comme les scribes. »

Sœurs et frères, ces paroles révèlent la personne de Jésus. Il les a enseignés du plus profond de son être, de sa personne de Verbe de Dieu, de son autorité d'Amour qui est Dieu. Sa parole est prophétique, elle touche le plus profond de l'âme, parole différente de toutes les autres, car elle vient de Dieu.

Jésus enseignait non seulement par des paroles mais aussi par des gestes d'autorité. C'est pour cette raison que l'évangéliste raconte la libération d'une tourmentée. Dans notre monde d'aujourd'hui, l'existence du diable peut être perçue à partir de nombreux indices. Non seulement à cause de la possession diabolique, mais aussi à cause de nombreuses formes absurdes d'esclavage dans lesquelles les hommes tombent, détruisant leur propre dignité. Pensons à l'ego, à l'argent, au pouvoir, à la réussite : certains sont prêts à frapper tout et tout le monde pour atteindre un objectif !

L'actualité nous présente chaque jour des malheurs, des méchancetés qui se produisent partout. Malheureusement, beaucoup disent que le diable n'existe pas ; et à certains égards, il est commode de penser qu'il n'existe pas. Le Pape Saint Paul VI a dit : « Que ceux qui ne croient pas à l'existence du diable sachent que même ceux qui ne croient pas à la maladie tombent malades ! »

L'histoire racontée par l'évangéliste Saint Marc aujourd'hui souligne que l'homme possédé par l'esprit mauvais fréquentait la synagogue, il fréquentait un lieu de prière officiel. Cela nous rappelle qu'il n'existe aucun lieu qui puisse automatiquement rendre une personne bonne ou mauvaise : le bien ou le mal dépend du cœur, de la conscience, des œuvres. Cela ne s'acquiert pas en respirant l'air de l'église, où en fréquentant les hommes de Dieu ; mais en vivant la vérité de l'Évangile que nous entendons.

Par sa seule parole, Jésus enlève le pouvoir incontestable de Satan sur l'homme. La venue du Christ, en particulier sa mort et sa résurrection, a brisé la domination de Satan sur le monde : « maintenant le prince de ce monde est jeté dehors » (cf. Jn 12, 31). Dans ce récit évangélique, l'esprit mauvais fait un étrange acte de foi en Jésus-Christ. Il lui dit : « Je sais qui tu es, le Saint de Dieu ! ». Mais Jésus « le réprimanda et dit : tais-toi ! ». Pourquoi Jésus a-t-il donné cet ordre ? Parce que la Vérité, lorsqu'elle est proclamée sans amour, ne peut être vécue, et nous savons que le diable, créature qui s'est librement enfermée dans l'orgueil et la rébellion, ne peut plus aimer parce qu'il est sans charité. La Vérité ne s'honore donc pas en l'affirmant, mais en la vivant.

Dans le Notre Père, nous disons : « ne nous laisse pas entrer en tentation mais délivre-nous du mal ». Le mal est le diable, et nous ne pouvons être libérés de son esclavage que si nous avons une foi ferme en Jésus-Christ ; seulement si nous écoutons et mettons ses paroles en pratique ; seulement si nous nous nourrissons de son Corps et de son Sang très saints. Saint Jean Chrysostome a dit : « Celui qui revient de la table eucharistique ressemble à un lion qui fait sortir de sa gueule des flammes de feu ; sa vue est insupportable au diable » qui, comme le dit Saint Pierre : « va comme un lion rugissant cherchant quelqu'un à dévorer », mais nous sommes appelés à « lui tenir tête avec force dans la foi » (cf. 1P 5, 8-9).

Vivons chaque jour dans la Vérité de l'Amour qui vient de Dieu en faisant le bien tous les jours de notre vie. Car si le mal domine en nous, nous sommes possédés par l'esprit mauvais. Restons les enfants de Dieu notre Père.

Bon dimanche et bonne méditation à tous.

Abbé William Fotsa, diocèse de Bafoussam